

L'essentiel du plan de gestion des sites de la « Vallée du Branlin »

2017 - 2026



Conservatoire
d'espaces naturels
Bourgogne

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et ses missions

Depuis sa création en 1986, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, **association loi 1901** reconnue d'intérêt général, vise à préserver la biodiversité bourguignonne.

Ainsi, le Conservatoire se donne pour missions :

- De protéger les sites naturels au moyen d'acquisitions foncières et de conventions de gestion, sur lesquels il met en œuvre des études et des travaux de gestion des milieux en partenariat avec les agriculteurs et autres acteurs locaux ;

- De porter des programmes de préservation des milieux naturels bourguignons ou d'espèces à fort enjeu sur l'ensemble de la région et en collaboration avec de nombreuses structures ;

- D'accompagner les collectivités territoriales dans le déploiement de leur politique « biodiversité » ;

- De faire découvrir les espaces naturels remarquables et de sensibiliser les acteurs et le public à la protection de la nature.

En décembre 2013, l'État et le Conseil régional ont agréé le Conservatoire au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Ainsi, ils reconnaissent l'intérêt de ses actions et affirment leur soutien à l'association.

Le Conservatoire agit pour le patrimoine naturel

Le Conservatoire gère **près de 190 sites**, soit **près de 5800 ha**, répartis sur la Bourgogne. Il s'agit de parcelles acquises par le Conservatoire ou de parcelles appartenant à des privés ou à des collectivités et pour lesquelles la gestion a été confiée au Conservatoire via des conventions de partenariat. Les milieux concernés sont très variés : tourbières, landes, marais, prairies humides, pelouses sèches calcicoles, etc.

L'ensemble de ces sites est constitué de **milieux jugés d'intérêt écologique au moins à l'échelle régionale, voire nationale ou européenne**. Ainsi, la très grande majorité des sites est rattachée au réseau européen Natura 2000 ou bénéficie d'un statut de protection ou d'un classement au titre des espèces ou des milieux naturels.

Enfin, le Conservatoire est **gestionnaire de trois des quatre Réserves Naturelles Nationales de Bourgogne et d'une Réserve Naturelle Régionale**.



Formation à hautes herbes dominée par les laîches
C. Foutel - CENB

Pour gérer ses sites, le Conservatoire établit des « plans de gestion »

Tous les sites gérés par le Conservatoire sont amenés à être dotés d'un **plan de gestion**, validé par le Conseil Scientifique du Conservatoire. Ce document technique et très détaillé cadre le travail du Conservatoire pour assurer la préservation du patrimoine naturel et une cohérence de la gestion du site.

Au regard du diagnostic réalisé pour chaque site, le plan de gestion se décline en objectifs et opérations à mettre en œuvre en concertation avec les nombreux partenaires locaux afin de concilier au mieux la préservation du patrimoine naturel et les activités humaines. Le plan de gestion est **renouvelé tous les 10 ans** afin d'ajuster les orientations de gestion en fonction de l'évolution du site.

Ce document est également un outil permettant de mobiliser les fonds publics en faveur de la biodiversité.

Pour chaque site ou groupe de sites, outre le plan de gestion, document parfois difficile à appréhender, le Conservatoire publie le présent document, appelé «**plan de gestion synthétique**».

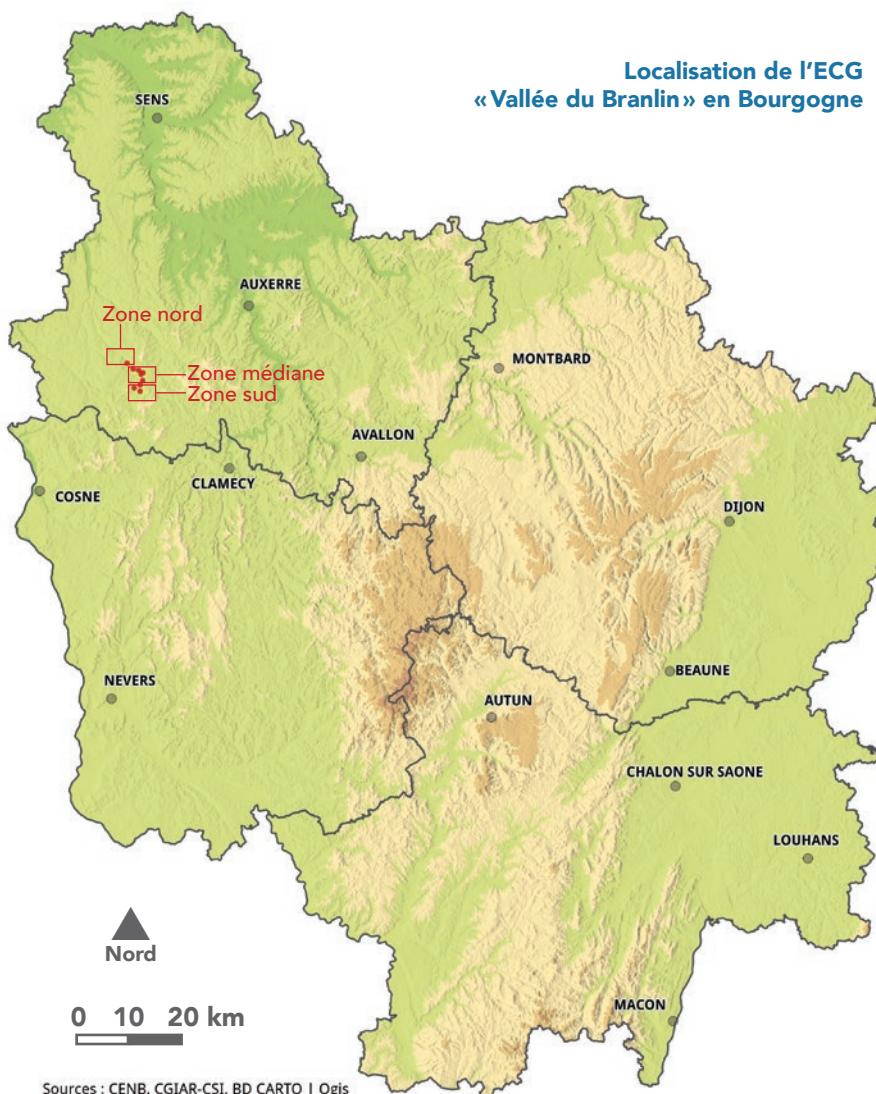
Il est destiné à présenter l'**essentiel des informations à connaître**.

Des Entités Cohérentes de Gestion (ECG) pour mutualiser les moyens

Depuis 2012, par souci de cohérence territoriale et d'efficacité, certains sites aux caractéristiques écologiques et problématiques de gestion proches sont regroupés en **Entité Cohérente de Gestion (ECG)** et font l'objet d'un seul et même document de gestion.

Présentation de l'Entité Cohérente de Gestion « Vallée du Branlin »

La vallée du Branlin, au cœur de la Puisaye, est l'une des dernières vallées de l'Yonne où les milieux humides sont encore préservés. Formations à hautes herbes, prairies de fauche et boisements typiques des sols engorgés régulièrement s'expriment encore largement ici. Mais, comme sur bien d'autres territoires ruraux bourguignons, la déprise agricole menace leur maintien. C'est pourquoi, dès le milieu des années 1990, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne s'est investi sur ces milieux délaissés mais au patrimoine naturel remarquable.



Contexte socio-économique et culturel

- Agriculture** : traditionnellement dominée par la polyculture et l'élevage. L'évolution des pratiques agricoles a conduit au développement des cultures (maïs principalement) rendues possibles par des travaux de drainage. 4 des 9 sites de l'ECG accueillent des activités agricoles de fauche et/ou pâturage.
- Sylviculture** : Exploitation forestière de feuillus importante sur le territoire de la Puisaye mais quasiment

inexistante sur les sites de la vallée du Branlin souvent trop humides.

- Sports et loisirs de pleine nature** : chasse et pêche sont des activités largement pratiquées en Puisaye mais restent anecdotiques sur ces sites. Le Moulin de Vanneau et sa ferme pédagogique figurent comme les seuls attraits touristiques des sites de l'ECG. Ils jouxtent le sentier de découverte aménagé par le Conservatoire sur le marais.

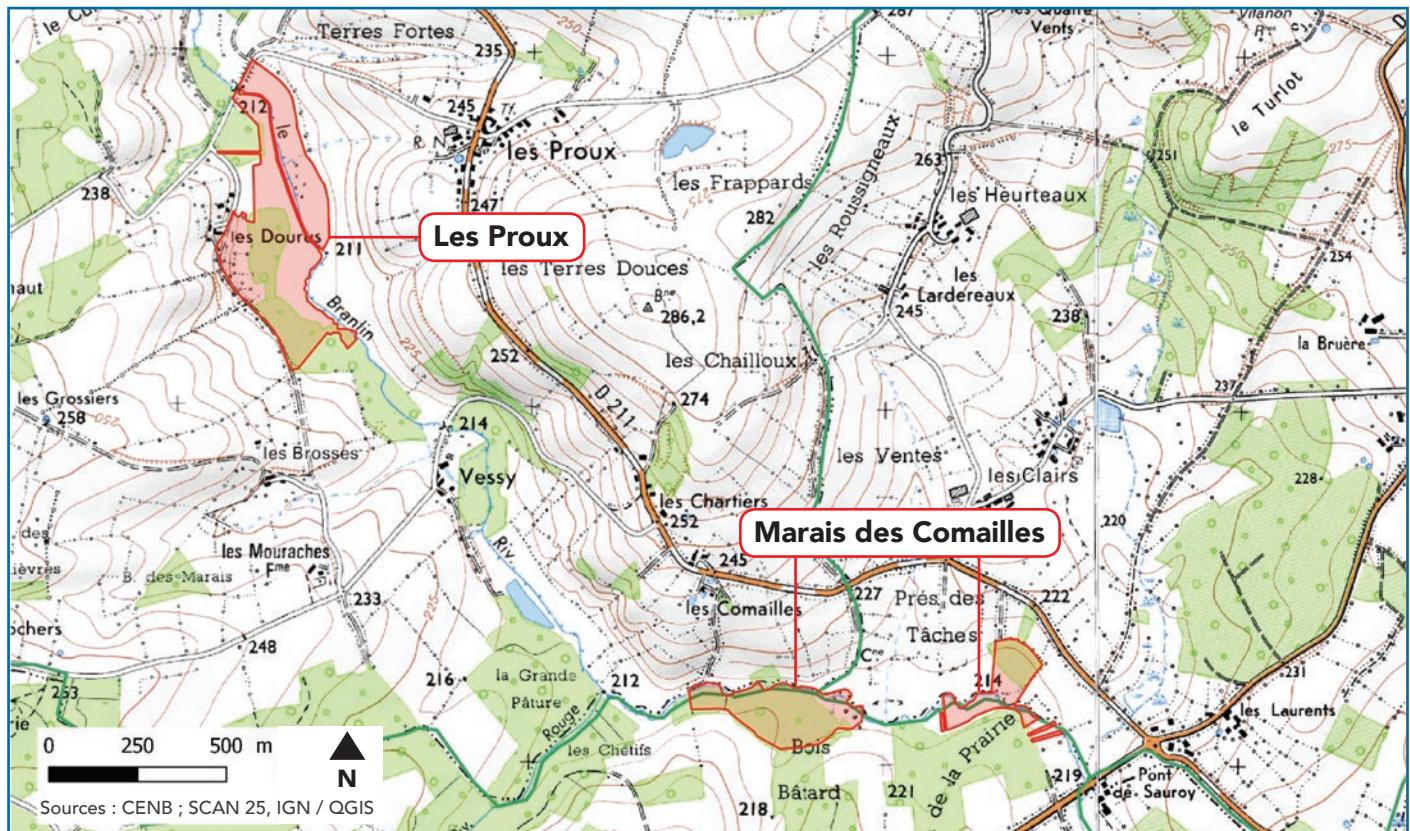
Contexte général

- Nombre de sites** : 9 dont 2 sites en délégation de gestion via des conventions avec les communes ou des propriétaires privés, 6 en propriétés CENB et 1 mixte (délégation et propriété Conservatoire)
- Surface** : 71,974 ha
- Communes concernées** : Mézilles, Saints-en-Puisaye, Saint-Sauveur-en-Puisaye et Fontaines
- Zonages environnementaux** :
 - 1 ZNIEFF de type 1* : Tourbière du Saussoy
 - 1 site Natura 2000 : 1 ZSC, désignée au titre de la Directive européenne Habitats, Faune, Flore - n° FR FR2601011 « Milieux humides et habitats à chauves-souris de Puisaye-Forterre »
- Autres zonages** : 1 site en périmètre de protection éloigné de captage d'eau
- Milieux naturels présents** : **forêts et fourrés arbustifs humides** (62%), **formations à hautes herbes** (31%), **prairies plus ou moins humides** (7%), **végétation aquatique et du bord des eaux** (<1%)
- Géologie** : territoire majoritairement installé sur des argiles rendant difficile la circulation de l'eau. Cependant, présence de quelques lentilles sableuses favorisant cette circulation de l'eau et l'existence de sources et résurgences.
- Climat** : atlantique atténué avec des précipitations assez régulières. Été globalement doux. Hiver frais avec des gelées tardives et des brouillards importants et fréquents.
- Topographie** : douce et vallonnée. Les sites de l'ECG sont situés en fond de vallée et présentent des pentes douces.
- Bassin versant** : Seine-Normandie, en position de tête de bassin.

* **Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique de type 1** : secteur de superficie en général limitée présentant un grand intérêt biologique ou écologique.

Localisation des sites de l'ECG

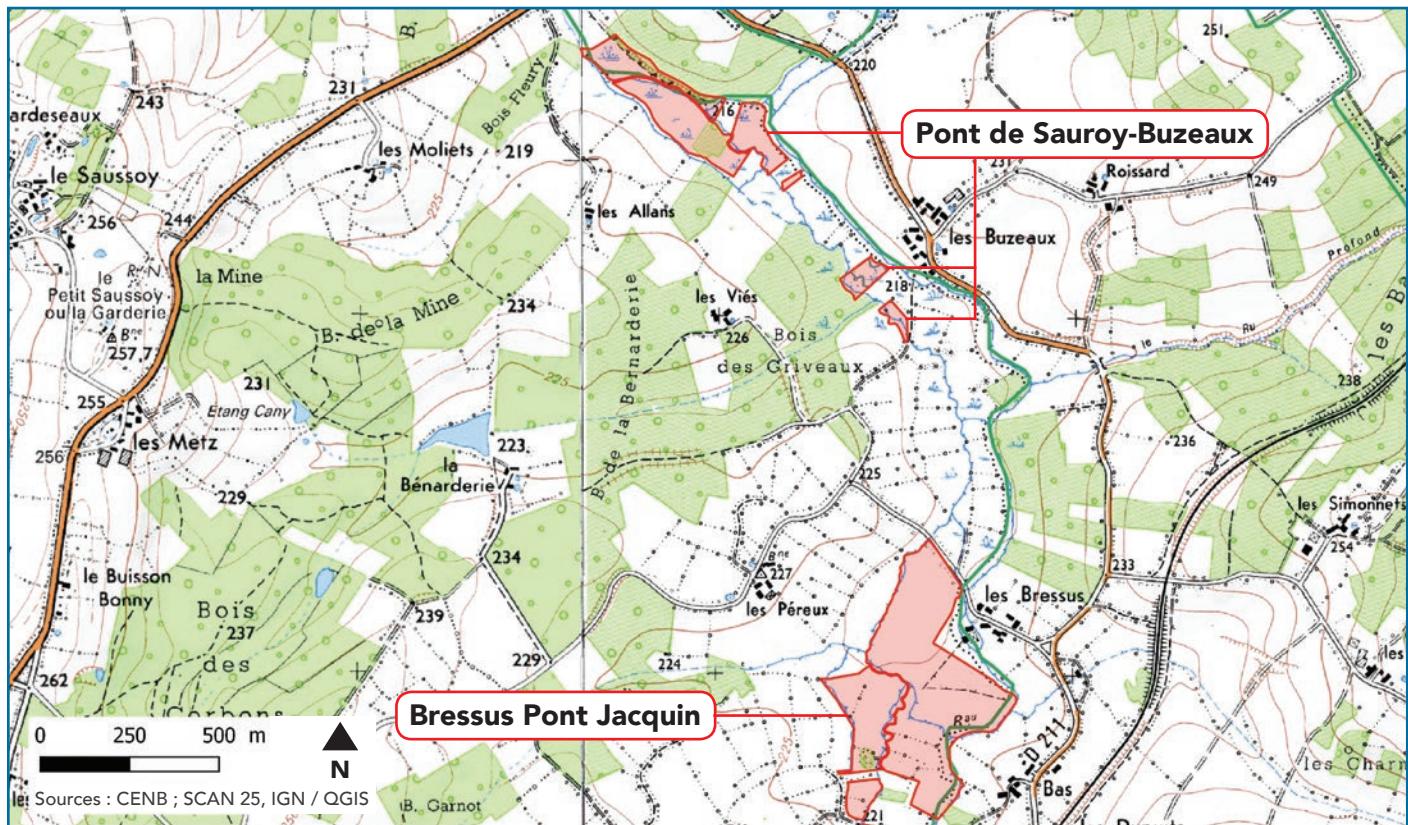
Zone nord



Marais des Comailles
C. Foutel - CENB

Localisation des sites de l'ECG

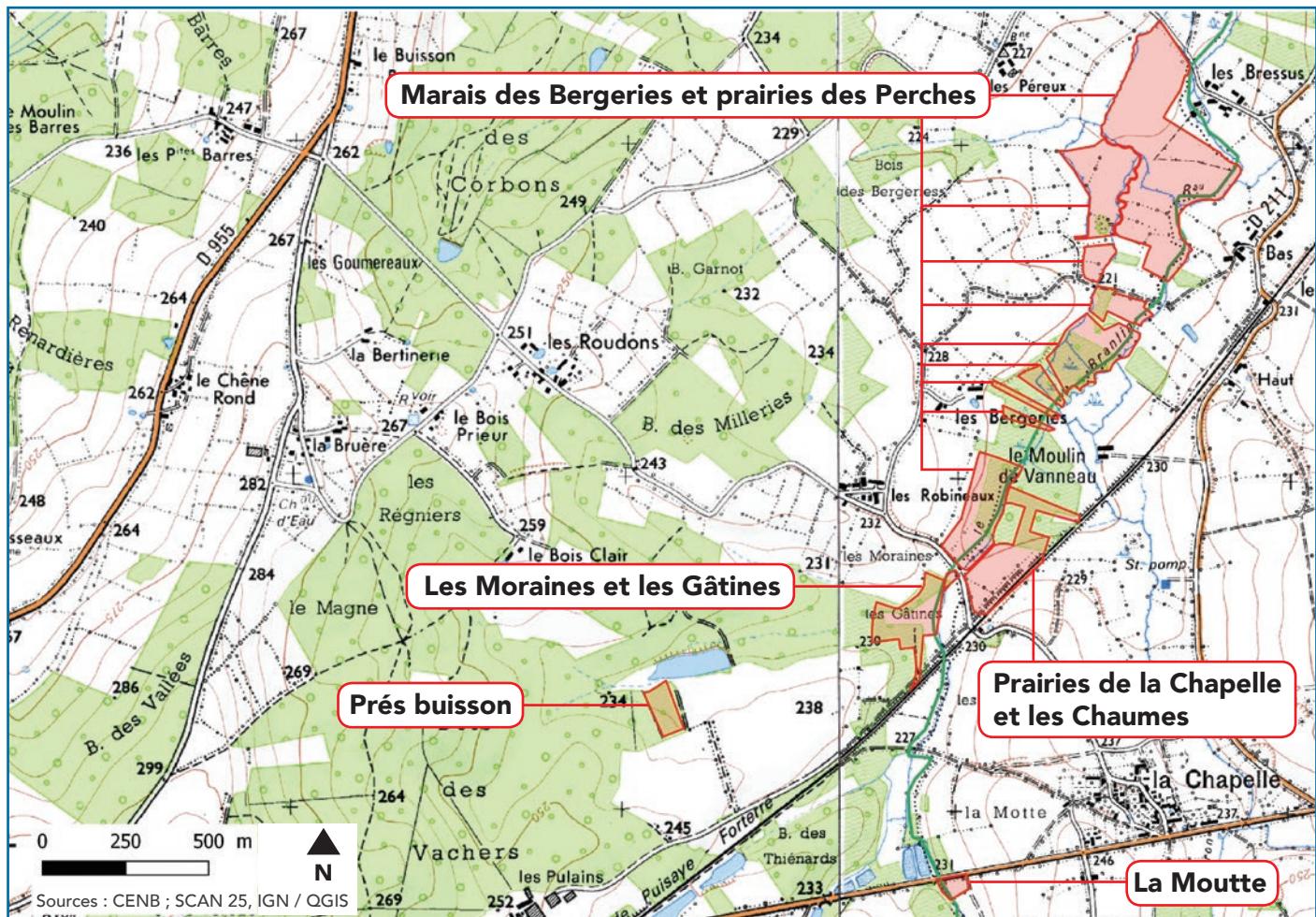
Zone médiane



Les Bressus Pont Jacquin
C. Foutel - CENB

Localisation des sites de l'ECG

Zone sud



Marais des bergeries
C. Foutel - CENB

Un patrimoine naturel riche à préserver

Une mosaïque de milieux humides remarquables

La plupart des **milieux humides** présents ici sont caractéristiques des **fonds de vallons engorgés** une majeure partie de l'année. Ils ont un lien fort avec la nappe alluviale. La **richesse en éléments nutritifs** est moyennement importante à **importante** et conditionne le type de végétation. Parmi ces milieux naturels, on peut citer :

- **des forêts riveraines d'aulnes et de frênes.** Au bord du Branlin, ces forêts prennent la forme d'un cordon boisé peu large et constituent un élément structurant du paysage. Ailleurs, elles occupent les dépressions les plus basses et peuvent prendre un caractère marécageux. La végétation du sous-bois est souvent dense.

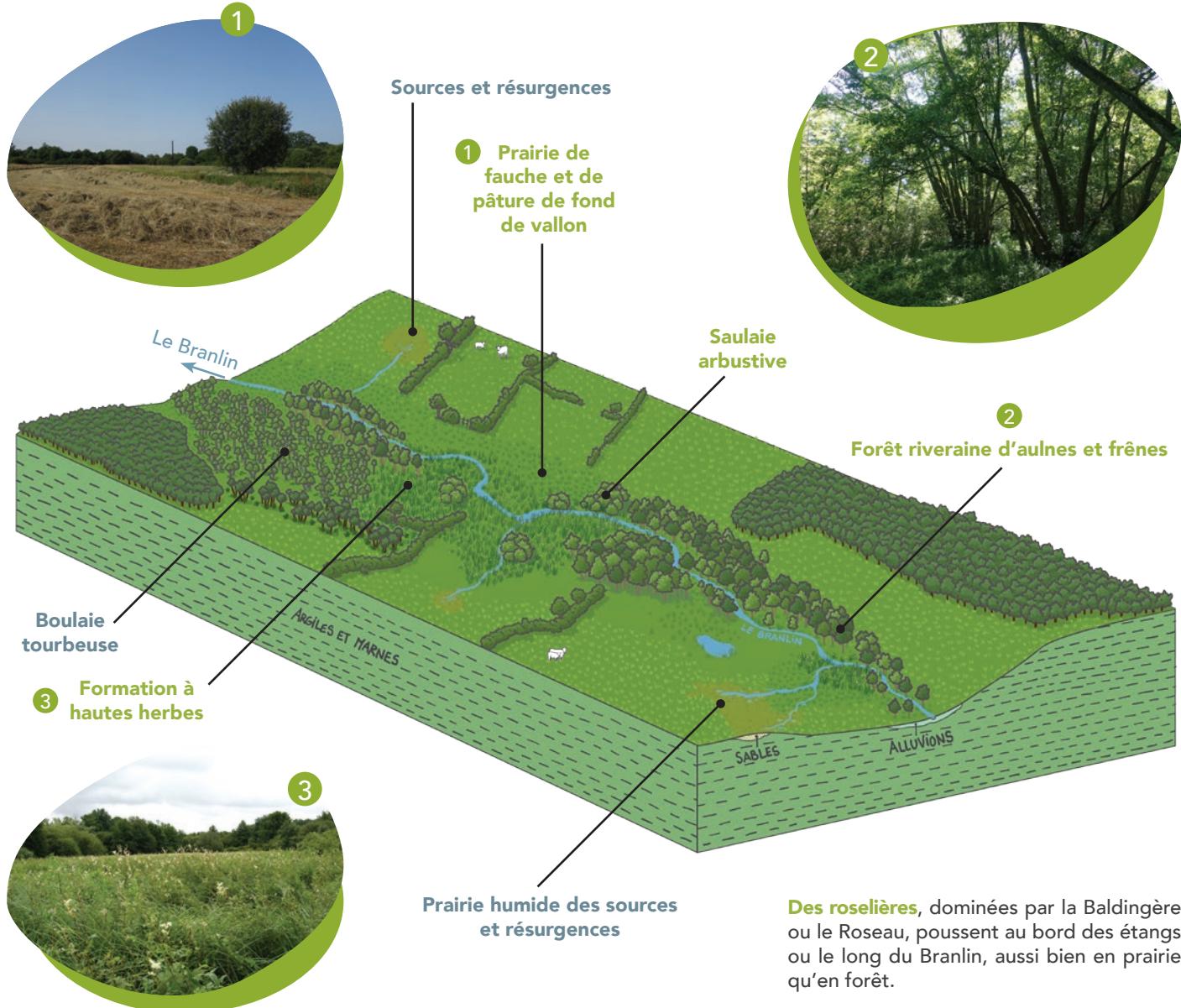
- **des formations à hautes herbes**, tantôt dominées par les laîches, tantôt par un cortège de grandes plantes colorées telles la Lysimaque, la Salicaire ou encore la Reine des prés et l'Ortie. Elles peuvent occuper des surfaces importantes dans les dépressions longuement inondées au cœur des prairies.

- **des prairies, de fauche ou de pâture, humides** et installées dans le fond de vallon.

Au niveau des **sources et résurgences**, la **richesse en éléments nutritifs** est généralement moindre, c'est pourquoi d'autres milieux naturels sont présents. Ce sont :

- **une boulai à sphaignes** sur les sols présentant un caractère tourbeux. Les bouleaux et les aulnes dominent la strate arborescente alors que le sous-bois est majoritairement composé de saules, bourdaine et roseaux. Un tapis de sphaignes recouvre le sol.

- **des prairies, de fauche ou de pâture, humides** et plus souvent sur les versants.



Une flore diversifiée caractéristique des fonds de vallons humides

Au-delà des espèces assez communes des vallées humides de la Puisaye, tels les joncs, les roseaux, les hautes herbes aux larges feuilles ou encore les aulnes, les saules et les frênes, l'ECG abrite quelques espèces beaucoup plus rares mais toujours liées au caractère humide du territoire.

En **forêt**, principalement dans les aulnaies tourbeuses et marécageuses, poussent deux espèces de fougères, protégées et menacées d'extinction. Ce sont l'**Osmonde royale** et la **Fougère des marais**.



Osmonde royale
C. Foutel - CENB



Fougère des marais
G. Doucet - CENB

Les **prairies** accueillent plusieurs orchidées. On peut noter par exemple la présence régulière de l'**Orchis tacheté** mais également celle beaucoup plus remarquable de l'**Orchis vert***. Menacé d'extinction et protégé, il est lié aux prairies peu riches en nutriments comme la **Laîche puce***.



Orchis tacheté
C. Diaz - CENB

Deux espèces des **milieux tourbeux**, très rares sur le territoire, poussent au cœur du marais des Comailles : ce sont la **Bruyère à quatre angles** et la **Linaigrette à feuilles étroites**.



Bruyère à quatre angles
G. Doucet - CENB



Linaigrette à feuilles étroites
C. Foutel - CENB

* Photographies en couverture du document

Une faune liée aux milieux humides prairiaux et forestiers

La mosaïque des milieux humides de la vallée du Branlin permet à des espèces aussi bien forestières que liées aux milieux herbacés ouverts de s'installer ici.

Les **forêts** sont le refuge de quantité d'espèces : **Blaireau**, **Sanglier**, **Renard...** Elles présentent également un intérêt majeur pour de nombreux **oiseaux**. Les pics y sont bien présents et notamment le **Pic mar** lié aux vieilles forêts de feuillus.

Le **Grand Mars changeant**, ce grand papillon dont les ailes varient du noirâtre au bleu-violet intense, est intimement lié aux forêts claires et aux secteurs à fort développement en saules.



Renard
R. Desbrosses



Pic mar
F. Croset



Grand Mars changeant
C. Foutel - CENB

Cependant, la majeure partie des espèces animales qui présentent un caractère patrimonial est principalement liée aux milieux aquatiques et aux prairies et formations à hautes herbes. On peut citer :

- **Quelques poissons** propres aux cours d'eau de tête de bassin aux eaux généralement de bonne qualité, comme le **Chabot** et la **Truite fario**. Le Branlin accueille aussi une moule d'intérêt européen, la **Mulette épaisse**. Elle affectionne les rivières au fond composé de petits cailloux et limons. Elle privilégie les secteurs à faible courant.



- **Des oiseaux** liés au bocage comme la **Huppe fasciée** ou la **Cigogne noire**.



• De nombreux insectes

Ils trouvent dans le marais les plantes hôtes nécessaires à leur reproduction mais aussi de quoi se nourrir. Ce sont par exemple des papillons, dont le **Cuivré des marais** ou le **Damier de la Succise***.

Le **Conocéphale des roseaux** affectionne aussi les formations à hautes herbes et les roselières. Une demoiselle rare en Bourgogne et menacée, l'**Agrion joli***, est également présente proche des chenaux à la végétation dense.

* Photographies en couverture du document



• Des amphibiens

Grenouille agile, Triton alpeste, Triton palmé ou encore Salamandre tachetée sont présents sur les mares et dans les fossés.



Des sites patrimoniaux relictuels au cœur d'une vallée en mutation

Les 9 sites de l'ECG sont globalement dans un **état de conservation actuellement satisfaisant**. Cependant, ils apparaissent de plus en plus comme des **espaces minoritaires** au sein d'une vallée dans laquelle le **développement de certaines pratiques agricoles nuit fortement au maintien du patrimoine naturel**.

Ainsi, les milieux ouverts de prairies sont sous la menace :

- soit d'une **intensification des pratiques agricoles** qui banalise le cortège floristique et qui tend à assécher les parcelles par des opérations de drainage,
- soit d'une **déprise agricole** qui conduit au développement des ligneux et à la fermeture progressive de ces milieux ouverts.

Hormis la boulaine tourbeuse, les boisements du fond de vallon sont jeunes et se sont développés sur d'anciennes prairies ou formations à hautes herbes.

Au vu de ce constat, un ensemble de mesures est proposé par le Conservatoire pour la période de 2017 à 2026 afin de répondre de façon pertinente et cohérente aux problématiques de chaque site de l'ECG.

Ces mesures concernent l'**amélioration de l'état de santé des milieux**, mais également les **suivis scientifiques** des espèces et habitats menacés ou encore la mise en place d'outils de **valorisation pédagogique et de sensibilisation**.

Des mesures pour répondre aux enjeux des sites

Le plan de gestion définit les mesures à mettre en œuvre dans les dix prochaines années pour préserver les milieux et la biodiversité associée. La nature de ces actions ainsi que les budgets prévisionnels, calculés sur la durée du plan de gestion, sont présentés ci-dessous. Pour concrétiser ces actions, des fonds publics sont mobilisés notamment ceux de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil départemental de l'Yonne qui interviennent sur ce secteur, mais aussi de la Région, de l'État et de l'Europe.

Des partenariats agricoles pour assurer la gestion extensive des prairies

Les **prairies**, quel que soit leur degré d'humidité, **entretenues par de la fauche** sont des milieux naturels de plus en plus rares alors qu'elles accueillent une biodiversité remarquable. Le Conservatoire s'attachera à **maintenir cette pratique agricole en nouant des partenariats avec les exploitants locaux**. Le maintien de l'élevage est vital pour la pérennité des habitats naturels de la vallée.

Sites concernés : Les Proux, La Moutte, le Marais des Bergeries/Prairies des Perches, Les Prairies de la Chapelle et les Chaumes, Les Bressus/Pont Jacquin
Budget prévisionnel : 6 000 € pour l'accompagnement des exploitants
Calendrier prévisionnel : De 2017 à 2026



Prairie fauchée
C. Foutel - CENB

Des interventions mécaniques pour restaurer et maintenir la mosaïque des milieux humides ouverts

La colonisation arbustive des formations à hautes herbes altère fortement leur capacité d'accueil pour toutes les espèces animales et végétales liées à ces milieux : papillons, orthoptères... Des **travaux de broyage d'entretien réguliers** seront ainsi programmés sur les **secteurs encore en bon état** alors que des **travaux** plus importants de **restauration** seront envisagés sur les **secteurs les plus embroussaillés**.

Sites concernés : Les Proux, La Moutte, le Marais des Bergeries/Prairies des Perches, Pont de Sauroy/Buzeaux, Les Bressus/Pont Jacquin, Le Marais des Comailles, Les Moraines/Les Gâtines.
Budget prévisionnel : 140 000 €
Calendrier prévisionnel : De 2017 à 2026



Broyage mécanique
G. Aubert - CENB

De la non-intervention pour laisser vieillir les boisements

Beaucoup des boisements présents sur les sites de l'ECG sont jeunes. Or, une part importante de la biodiversité en forêt est liée aux stades matures, et notamment à la présence de vieux arbres à cavités, d'arbres sénescents et d'arbres morts. Aussi, pour **permettre le vieillissement de ces jeunes boisements**, le Conservatoire opte pour la **non-exploitation et les laisse évoluer librement**. Seules des interventions de coupes pour des raisons de sécurité, notamment à l'aplomb des chemins et sentiers, seront réalisées.

Sites principalement concernés :
Tous les sites de l'ECG
Budget prévisionnel pour les coupes à des fins de mise en sécurité : 3 000 €
Calendrier prévisionnel : 2021 et 2026

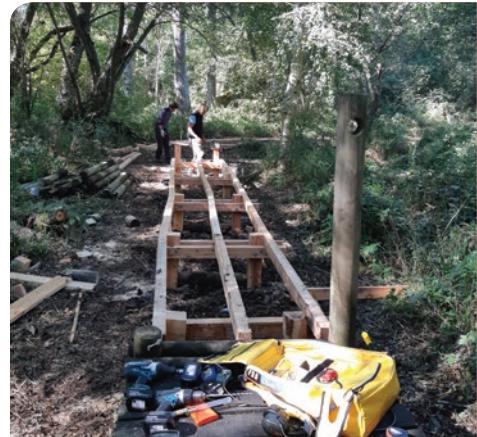
Des actions de sensibilisation pour mieux faire connaître le patrimoine de ces milieux

Des aménagements et outils de découverte existent sur le site «Prairies de la Chapelle». En complément d'un important travail de **réfection de ce sentier**, une réflexion doit être menée à l'échelle de l'ECG pour étudier la possibilité de valoriser d'autres sites. Par ailleurs, l'**organisation d'animations nature** visant à faire découvrir les sites et leurs spécificités sont programmées.

Sites concernés : Les Proux, Les Prairies de la Chapelle et les Chaumes pour les aménagements de découverte et tous les sites pour les animations nature et la transmission d'informations

Budget prévisionnel : 38 500 €

Calendrier prévisionnel : De 2017 à 2024



Réfection de pilotis
G. Aubert - CENB

Une consolidation de la maîtrise foncière pour augmenter la cohérence des périmètres de gestion

Des parcelles limitrophes à certains marais présentent de forts enjeux écologiques mais ne bénéficient ni de maîtrise d'usage, ni de maîtrise foncière par le Conservatoire. Aussi, il est programmé de réaliser une **animation foncière** sur ces parcelles afin d'étudier avec les propriétaires les différentes possibilités de partenariat.

Le **suivi du partenariat avec les exploitants gestionnaires de certaines parcelles**, parfois sous forme de réactualisation des conventions et des cahiers des charges, est aussi un garant de la pérennité de la gestion mise en place.

Sites concernés : Pont de Sauroy-Buzeaux, Marais des Comailles, La Moutte, Marais des Bergeries/Prairies des Perches

Budget prévisionnel : 3 500 € hors coût d'acquisition ou de rédaction de baux emphytéotiques pour de nouveaux sites

Calendrier prévisionnel : Entre 2017 et 2018

Des actions d'inventaires ou d'études pour améliorer les connaissances

Les **connaissances** concernant le fonctionnement de certains milieux ou l'état des populations de certaines espèces patrimoniales restent **parfois encore lacunaires**.

Des **études et des inventaires** sont programmés pour pallier ces manques :

- inventaire des chauves-souris, des criquets et des sauterelles,
- étude de la naturalité des boisements,
- étude du fonctionnement hydraulique des boulaies tourbeuses.

Sites principalement concernés : Tous les sites de l'ECG

Budget prévisionnel : 8 500 €/an en moyenne

Calendrier de réalisation : De 2017 à 2026



Étude de la naturalité des boisements
C. Foutel - CENB

Des actions de suivis pour évaluer l'efficacité des mesures mises en place

Pour s'assurer de la pertinence et de l'efficacité des mesures de gestion mises en place, différents suivis sont réalisés :

- suivi des populations d'espèces les plus menacées en lien avec l'animateur du site Natura 2000,
- suivi de l'état de conservation des milieux ouverts,
- suivi technique des opérations de gestion,
- évaluation des actions entreprises et réajustement des pratiques au besoin.

Sites principalement concernés :

Tous les sites de l'ECG

Budget prévisionnel :

10 000€/an en moyenne

Calendrier de réalisation :

De 2017 à 2026

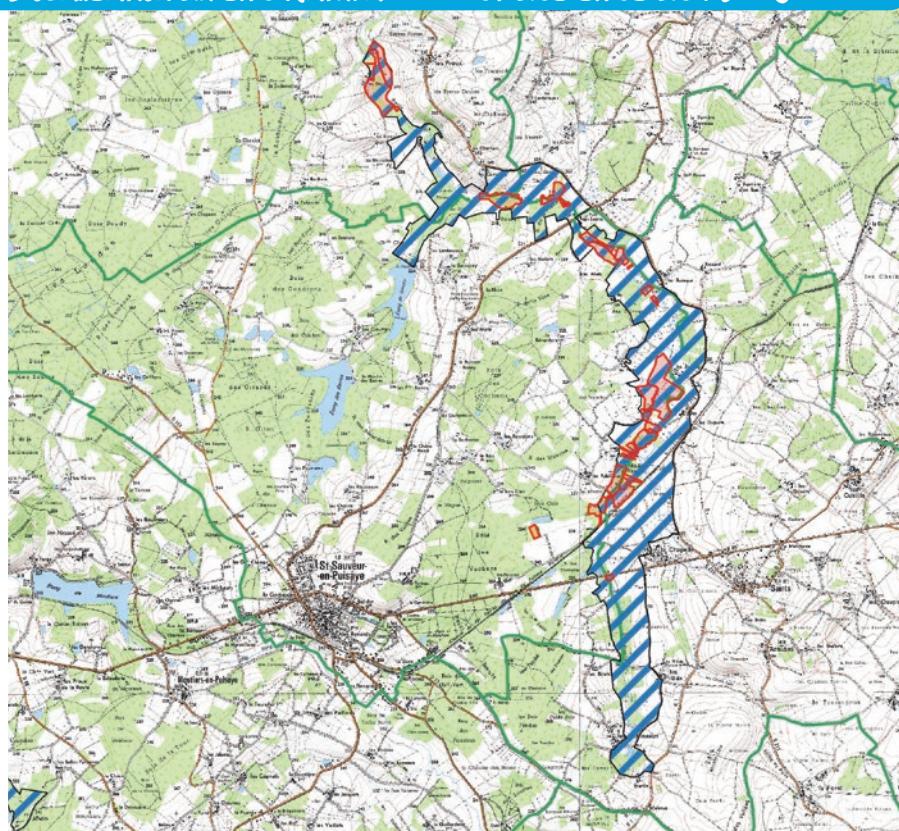
Un lien fort avec le site Natura 2000



8 des 9 sites de l'Entité Cohérente de Gestion « Vallée du Branlin » font partie intégrante du site Natura 2000 n°FR FR2601011 « Milieux humides et habitats à chauves-souris de Puisaye-Forterre ». Aussi, dans une logique de cohérence, le travail et les objectifs du Conservatoire concordent avec ceux définis dans le document d'objectifs du site Natura 2000 et la mise en œuvre des actions est concertée.

Le comité de pilotage du site Natura 2000 est d'ailleurs souvent l'occasion d'aborder les actions réalisées sur les sites du Conservatoire grâce aux outils existants pour les sites Natura 2000 (MAEt, Contrats Natura 2000...) et également de présenter les actions à venir en s'efforçant de recueillir les avis des acteurs locaux pour trouver un consensus dans la programmation des interventions.

Localisation du site Natura 2000 et des sites de l'ECG



Natura 2000 en quelques mots

Le réseau de sites Natura 2000 est issu d'une politique européenne qui vise à préserver la biodiversité sur certains sites reconnus d'intérêt écologique fort, tout en prenant en compte les activités humaines.

Pour en savoir plus...

Sur les sites du Conservatoire

Vous pouvez contacter le Chargé de missions territorial 89 :

Cédric FOUTEL
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
Antenne de l'Yonne
9 bis rue de l'Hôpital - 89200 Avallon
Tél : 03 86 46 03 80
cedric.foutel@cen-bourgogne.fr

Visitez le site internet du Conservatoire : www.cen-bourgogne.fr

En couverture :
Mégaphorbiaie / Damier de la Succise / Laîche puce /
Agrion joli / Orchis vert : G. Aubert, G. Doucet,
C. Foutel - CENB
Imprimé par S2e sur papier recyclé à 75 exemplaires
Décembre 2019

Sur le site Natura 2000 « Milieux humides et habitats à chauves-souris de Puisaye-Forterre »

Vous pouvez contacter l'animatrice du site :
Cécile LEMOINE
Communauté de communes de Puisaye-Forterre
4 rue Colette - 89130 Toucy
Tél : 03 86 74 19 54
c.lemoine@cc-puisayeforterre.fr

Document réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
avec le soutien financier de :

